

# Petite annonce – Saison 2 : Sol

*Appel à candidature relatif à la conception et la réalisation d'une œuvre pour le sol de l'espace d'art contemporain La Tôlerie / Clermont-Ferrand.*

## **Le contexte :**

*La Tôlerie*, ancien garage réhabilité en 2003 à l'initiative de la ville de Clermont-Ferrand, accueillait jusqu'à présent des commissaires d'expositions indépendants pour imaginer et mettre en œuvre une programmation d'art contemporain.

Aujourd'hui, la ville a choisi de confier la programmation de *La Tôlerie* de 2017 à 2019 à trois associations clermontoises, Artistes en Résidence, In Extenso et Les Ateliers.

Ces associations qui regroupent artistes, commissaires et programmeurs ont décidé de se réunir en une seule forme juridique *&nbsp;* afin de concevoir un projet collégial et inédit.

## **Le projet :**

Afin d'écrire ce projet dans l'espace de *La Tôlerie*, le collectif a souhaité revenir à l'espace brut susceptible d'accueillir avec souplesse la diversité de ses propositions.

Il s'agit de mettre en récit, en fiction, l'apparition des éléments fondamentaux qui constituent un espace d'exposition : La lumière, le sol, les murs. Ces « apparitions » seront déclinées sur trois temps, trois saisons.

L'objet de cet appel concerne la saison 2 : *Sol*, il fait suite à la saison 1 : *Lumière !* pour laquelle l'artiste Veit Stratmann a réalisé l'éclairage de l'espace d'art contemporain *La Tôlerie*.

## **Objet de la candidature :**

*&nbsp;* invite un(e) artiste à intervenir sur le sol existant du lieu d'art contemporain *La Tôlerie*, à Clermont-Ferrand. Ce « sol » sera pensé comme œuvre à part entière, mais aussi comme système fonctionnel amené à soutenir les différentes programmations du lieu de 2018 à 2019 (accueil du public, expositions, performances, lectures, concerts, etc...).

L'artiste restera propriétaire de l'œuvre mais s'engage à la mettre à disposition du lieu sur une durée de deux ans.

## **Cahier des charges:**

- L'œuvre ne nécessitera pas une maintenance spécifique trop lourde.
- Elle devra respecter les normes élémentaires de sécurité en vigueur.
- Les frais d'installation et de mise en œuvre seront compris dans le budget de production.
- Le projet artistique devra être installé entre le 20 décembre 2017 et le 10 janvier 2018, date de réouverture de *La Tôlerie* au public et sera inauguré le 31 janvier 2018..
- Annexes : Plans & vues de La Tôlerie à télécharger sur [www.latolerie.fr](http://www.latolerie.fr)

L'artiste sélectionné(e) travaillera en concertation avec *&nbsp;* et sera amené(e) à séjourner à plusieurs reprises à Clermont-Ferrand entre le mois d'octobre 2017 et le mois de janvier 2018.

## **Modalités :**

- Aide à la production de 10 000 euros maximum sur présentation de factures
- Rémunération de 2500 euros TTC (déplacements compris)
- Hébergement pris en charge par *&nbsp;* durant les séjours à Clermont-Ferrand
- L'ensemble de ces modalités fera l'objet d'un contrat entre l'artiste et l'association *&nbsp;*

## **Le dossier de candidature devra comporter :**

- Un dossier artistique format pdf.

- Un CV
- Une note d'intention.

Date limite de candidature le 15 septembre 2017  
(Décision communiquée début octobre)

Envoyer à [contact@latolerie.fr](mailto:contact@latolerie.fr)